

Agrégations externes d'histoire et de géographie 2014
Lettre d'accompagnement sur la nouvelle question
« La France : mutations des systèmes productifs »

La nouvelle question sur la France a été choisie d'un commun accord entre les jurys des deux agrégations externes et celui du CAPES externe, qui l'adoptera pour le concours 2015.

Depuis plusieurs années, une thématique large a été préférée au simple libellé général « Géographie de la France » pour inciter les candidats à travailler plus spécifiquement cette partie du programme. Ce nouveau thème proposé sur la France présente le même intérêt que les précédents sur "Aménager les territoires en France" puis "La France urbaine" ou "La France en villes": c'est une question d'actualité, large et transversale qui recoupe en outre largement les programmes des différentes classes du Secondaire.

L'expression « systèmes productifs » ne renvoie pas à la seule industrie manufacturière mais doit être comprise dans son sens le plus large en englobant non seulement les activités de production de matières premières (énergie, mines, carrières, agriculture et élevage...) et de fabrication (industrie) mais aussi les services marchands qui dominent dorénavant l'économie française. Il s'agit d'analyser ces activités dans leur globalité et de manière dynamique en abordant les transformations récentes et les mutations contemporaines des systèmes de production français. On ne négligera pas pour autant les héritages rendant compte de la localisation d'une large partie des activités sur le territoire national.

Cette thématique oblige donc à connaître les différents secteurs d'activité, du primaire au tertiaire, de la pêche aux services aux entreprises en passant par le tourisme et l'industrie sans négliger les investissements décisifs dans la R&D. Le thème nécessite en outre des connaissances de géographie générale sur la mondialisation, les déterminants des investissements directs étrangers, les logiques productives propres aux différentes branches et leurs facteurs de localisation.

Des indicateurs portant sur les performances des systèmes économiques à l'échelle nationale, régionale ou locale (bassins d'emploi) seront utiles. Il sera ainsi nécessaire de connaître certains ordres de grandeur en termes de répartition sectorielle, d'emploi, de chômage, de brevets, de qualification, de catégories socio-professionnelles. Le jury recommande toutefois de ne pas se limiter à une approche purement sectorielle et chiffrée de la question mais de l'aborder de manière géographique en étudiant particulièrement les espaces concernés à différentes échelles, de la répartition nationale des différentes activités à leur géographie infrarégionale, jusqu'à l'échelle du site (l'établissement). Une connaissance fine du territoire est donc attendue.

La question suppose également d'identifier les acteurs privés (à commencer par les entreprises elles-mêmes) et publics (l'Union européenne, l'Etat, les collectivités territoriales, les Chambres de commerce, les organismes touristiques) et leurs relations. On étudiera les stratégies d'implantation, de développement et d'investissement des firmes françaises et étrangères dès lors qu'elles ont des effets sur la localisation des activités et sur la géographie de l'emploi. A cet égard, il conviendra d'avoir des notions de géographie économique théorique sur les facteurs de localisation des firmes.

On abordera de même les politiques publiques aux différentes échelles : politiques européennes (PAC, cohésion, concurrence, compétitivité, recherche), aménagement du territoire, stratégies des collectivités de différents niveaux. On souhaite par conséquent une connaissance des instruments d'expansion économique et de développement territorial.

Enfin, les candidats veilleront à éviter les discours convenus ou abusivement généralisants sur les effets supposés de la mondialisation ou de l'intégration européenne sur les délocalisations ou la désindustrialisation. Toute analyse est recevable pourvu qu'elle s'appuie sur des faits, en étayant son argumentaire sur des données probantes et en illustrant son propos d'exemples précis.

Guy BAUDELLE, Vice-président géographe de l'Agrégation externe d'histoire 2013
Nathalie BERNARDIE, Vice-présidente de l'agrégation externe de géographie 2014
Yves JEAN, Président de l'Agrégation externe de géographie 2013
François LOUVEAUX, Président de l'Agrégation externe de géographie 2014
Pascal MARTY, Vice-président géographe de l'Agrégation externe d'histoire 2013 & 2014

